

La Fraap en 2026



Tout un programme !

- Faire vivre son réseau
- Défendre le secteur associatif des arts visuels
- Faire collectif: les Rencontres inter-associatives à Marseille
- Accompagner la transition écologique du secteur des arts visuels
- Militer pour la diversité artistique et culturelle
- Observer



Focus outils

- Fiche pratique : La politique de la ville et les arts visuels en partenariat avec le Cnap
- SEEDS adapté aux arts visuels
- Espace ressources et Fiches pratiques
- Atlas ATA / Atlas des autres territoires de l'art
- Guide interactif à destination des entités publiques



Notre équipe à votre service

- Co-présidence
- Conseil d'administration
- Équipe
- Sessions d'information et webinaires à venir

La Fraap en 2026

En 2026, la Fraap fête ses 25 ans! Et elle rapelle la nécessité de “Faire collectif”.

La Fraap est la seule organisation professionnelle nationale fédérant les associations et collectifs d’artistes plasticiennes et plasticiens. Cette année encore, la Fraap a 4 objectifs : fédérer, représenter, informer, observer.

Pour cela, la Fraap s’engage à :



Faire vivre son réseau

La Fraap poursuit un but d’intérêt général, de représentation, de défense et de promotion des associations et collectifs d’artistes. La Fraap défend leur travail et leurs spécificités.

En 2026, la Fraap continue de doter les associations d’artistes d’outils, de les accompagner et de favoriser des temps d’échanges entre les membres, notamment via des webinaires thématiques ou des temps d’échanges.



Défendre le secteur associatif des arts visuels

La Fraap défend des pratiques équitables, responsables, solidaires et œuvre pour les droits culturels dans le secteur des arts visuels. Un secteur aujourd’hui encore plus fragilisé, toujours invisibilisé et en marge des politiques publiques culturelles.

En 2026, notre fédération continue d’affirmer l’importance du travail du secteur associatif des arts visuels dans les territoires. Un engagement qu’elle porte jusqu’au sein du bureau du Conseil nationale des professions arts visuels (CNPAV)



Faire collectif: les Rencontres inter-associatives à Marseille

Nos prochaines Rencontres nationales inter-associatives auront lieu à Marseille, les 5,6, et 7 novembre 2026.

Au programme de ces Rencontres : 4 tables rondes, 2 ateliers de concertations collectives et des visites de lieux.

Dans un contexte de grande inquiétude et de méfiance voire parfois de mépris pour la culture, les associations et collectifs d’artistes de la Fraap se rassemblent pour affirmer les valeurs que les associations portent : solidarités, coopérations, pratiques responsables et équitables, émancipation.

Le “faire collectif” est une réponse aux enjeux de sobriété, de robustesse et d’adaptabilité de nos sociétés.

La Fraap en 2026



Accompagner la transition écologique des associations d'artistes et du secteur des arts visuels

Les artistes et les professionnel·le·s dont le parcours, les modes de production ou de diffusion et les besoins connaissent des mutations concomitantes à celles de notre société. La Fraap, avec une communauté de professionnel·le·s, travaille à la préfiguration d'un centre de ressources pour la transition écologique dans les arts visuels. Projet unique pour le champ des arts visuels, il réunit l'ensemble des professionnel·le·s du secteur dans sa globalité et sa multiplicité. Il s'appuie sur des valeurs de partage libre et large des ressources. La Fraap poursuit en 2026 un travail de concertations, via les organisations professionnelles nationales, autour des enjeux et leviers de la transition écologique dans les arts visuels.



Militer pour la diversité artistique et culturelle

Le secteur culturel subit une double crise austéritaire et budgétaire qui impacte fortement l'ensemble du champ associatif et de l'économie sociale et solidaire. Ces crises ébranlent le tissu artistique et culturel de proximité et ses milliers d'initiatives citoyennes sur les territoires. C'est tout l'écosystème artistique et culturel qui est, aujourd'hui, mis en danger. La Fraap s'engage, notamment au sein de l'Ufisc, à s'organiser, interpellier et militer pour le maintien des soutiens publics et faire reconnaître le secteur associatif et de l'économie sociale et solidaire, afin d'exiger qu'il soit partie prenante des discussions et des concertations au niveau national et territorial. À l'approche des échéances municipales de 2026, la Fraap lance une nouvelle campagne de mobilisation afin de sensibiliser localement les candidat·es au développement et à la défense des arts visuels sur les territoires.



Observer les associations d'artistes

En 2026, la Fraap publiera une enquête sur les conditions de travail des artistes en arts visuels au sein des lieux de production mutualisée. Cette enquête a été réalisée par Isabelle Mayaud avec le soutien de la Mission Diversité – Égalité – Prévention des discriminations et la Direction générale de la création artistique (DGCA) du Ministère de la Culture. La Fraap participe également au "Livre Blanc de la décentralisation culturelle" de l'OPC (Observatoire des Politiques Culturelles) pour partager la réalité de terrain des associations d'artistes plasticien·ne·s en région.

Focus outils



Fiche pratique : La politique de la ville et les arts visuels en partenariat avec le Cnap

En 2026, la Fraap, avec des associations membres, des lieux de diffusion labellisés, des collectivités et des directions régionales, travaillent à la rédaction d'une fiche ressource dédiée à la politique de la ville.

Les arts visuels peuvent favoriser la participation de toutes et tous à la vie artistique et culturelle. À partir de leur programmation artistique et en lien avec leurs activités, les structures arts visuels favorisent la rencontre avec les œuvres et les pratiques artistiques. Elles accompagnent les artistes et les habitant-e-s dans la mise en œuvre de projets participatifs prenant diverses formes et temporalités. Le rapport direct aux œuvres, aux artistes ou à la démarche artistique participent au renouvellement des pratiques, des imaginaires et du vivre ensemble. À ce titre, ils répondent pleinement aux enjeux de la politique de la ville.

La politique de la ville repose sur une approche territoriale qui prend en compte les spécificités et les réalités de terrain pour y développer une action publique adaptée. Les structures et les artistes du secteur des arts visuels, qui interviennent ou souhaitent intervenir auprès des populations les plus vulnérables et éloignées de l'offre culturelle, ont toute légitimité à développer des actions artistiques pour et avec les habitant-e-s et via des partenariats locaux dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV).

Pour s'assurer du développement d'une offre culturelle s'adressant aux habitant-e-s des QPV dans toute leur diversité, comment prendre en compte leurs usages et leurs besoins ? Comment mieux répondre à leurs attentes, encourager les initiatives de proximité et développer les ateliers d'arts visuels ou de médiation ou de résidences ?

Un ensemble de questions auxquelles tentera de répondre cette fiche ressource pour accompagner l'ensemble des acteurs à une meilleure compréhension des enjeux de la politique de la ville, des partenaires et des habitant-e-s.



SEEDS adapté aux arts visuels

L'outil SEEDS (Simulation d'Empreinte Environnementale pour le Spectacle) a été développé par Arviva suite aux constats que le secteur du spectacle vivant est supporté par une économie carbonée (transports routiers et aériens fréquents, accroissement des usages du numérique, restauration collective, construction et maintenance de bâtiments...). Les émissions de gaz à effet de serre (GES) du spectacle vivant aussi bien que les impacts sur la biodiversité et sur les ressources sont mal connus.

Le projet consiste en une augmentation de l'outil SEEDS au champ des arts visuels.

Nous retrouvons pour les arts visuels les mêmes enjeux d'économie carbonée, d'émissions de gaz à effet de serre, de biodiversité et de ressources mal connues que pour le spectacle vivant.

Néanmoins, le secteur des arts visuels a besoin d'être identifié, caractérisé et mesuré dans l'ensemble de ses activités et étapes de création (qui diffèrent nécessairement du champ des arts vivants) : processus de création dans l'atelier, impact par discipline artistique, ateliers partagés, outils de production, machines, vernissages, scénographie des expositions, foires, salons, etc. Il s'agira également de répondre à un enjeu pédagogique, en accompagnant ce simulateur de calcul de préconisations pour l'amélioration des pratiques, la prise de décision et le pilotage de projet.

Pour cela, l'adaptabilité de SEEDS est possible en engageant un travail de concertation avec des représentants de l'ensemble des métiers concernés, pour vérifier les critères de mesure, les parcours utilisateurs, l'adéquation du vocabulaire avec les pratiques des arts visuels et les ressources de l'outil. Les actions envisagées en 2026 seront donc :

- Étude et prise de connaissance de la trame existante de SEEDS
- Repérage des activités transposables et identification des extrapolations possibles
- Organisation d'ateliers de travail dédiés au cadre des activités propres au secteur des arts visuels et à la définition des résultats attendus pour chacune d'entre elles.

Focus outils



Espace ressources et Fiches pratiques

<https://fraap.org/rubrique38.html>

105 fiches et 138 références bibliographiques.

Afin d'exercer leur activité professionnelle dans les meilleures conditions, la Fraap propose aux diffuseurs, aux bénévoles, aux structures employeuses du secteur, aux artistes-auteurs et artistes-autrices, des fiches facilitant et explicitant chaque étape dans l'avancée de leurs projets et leur permettant d'acquérir certaines connaissances administratives et juridiques. L'espace Ressources de la Fraap propose également une médiathèque référençant des sources (textes, vidéos) permettant de constituer une sélection autour des thématiques des collectifs d'artistes dans leurs dimensions historiques, sociales, économiques et professionnelles.



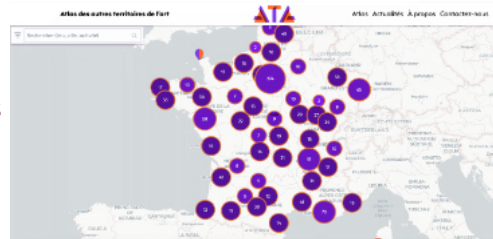
Atlas ATA / Atlas des autres territoires de l'art

<https://atlas-ata.fr/>

L'Atlas des autres territoires de l'art recense et cartographie les structures œuvrant professionnellement dans le secteur des arts visuels sur le territoire national.

Espace de ressources, le site ATA est une plate-forme d'observation et de mise en valeur de ces espaces de création et de diffusion. L'Atlas est un espace-ressources web inédit créé par la Fraap pour une meilleure identification et quantification des autres territoires des arts visuels.

Outil de référence, il rend compte du nombre et de la diversité des initiatives, des lieux de création, de diffusion, de transmission, de résidence, de formation et de ressources dans les arts visuels.



Guide interactif à destination des entités publiques

guide.fraap.org

La Fraap propose un guide inédit et interactif, à destination des entités publiques (État, collectivités territoriales, établissements publics,...) pour développer des projets dans les arts visuels.

Conçu comme un outil pratique, ce guide s'adresse notamment aux élus, aux services et aux responsables d'équipements publics à vocation culturelle amenés à travailler avec des artistes-auteur·ice·s et avec des associations d'artistes plasticien·ne·s.



Notre équipe à votre service



Co-présidence

- Paméla Dorival - Les Lunes artistiques - Bourgogne-Franche-Comté
- Brigitte Mouchel - et meutes - Bretagne

Conseil d'administration

- Aquarium Compagnie - Brigitte Kohl - Auvergne-Rhône-Alpes
- Caap - Thomas Regdosz - Nouvelle-Aquitaine
- Create for better life - Christophe Julien - Ile-de-France
- CurryVavart - Alice Zonca - Ile-de-France
- DOC! - Jérôme Valton - Ile-de-France
- Eco - Frédéric Gagné - Bourgogne-Franche-Comté
- et meutes - Brigitte Mouchel - Bretagne
- Fructôse - Karin Podvin - Hauts-de-France
- Grap's - Christophe Le François - Ile-de-France
- Image Clé, Sibylle Duboc - Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les Lunes artistiques, Paméla Dorival - Bourgogne-Franche-Comté



Équipe

- Élodie Lombarde - Déléguée générale
- Camille Triquet - Information - ressources
- Christel Brunet - Goodnews - Fraap-infos
- Julie Robuchon - Communication

La Fraap est partenaire du ministère de la Culture, du Cnap et membre de l'Ufisc, du Cac et La Main, Foncièrement culturelle.



Sessions d'information et webinaires à venir

- **Les obligations des diffuseurs**
Vendredi 6 février 2026 - 10h - visioconférence
- **Les arts visuels et la politique de la ville**
Jeudi 2 avril 2026 - 10h - visioconférence
- **Les bilans d'activités**
Vendredi 5 juin 2026 - 10h - visioconférence
- **Les obligations des diffuseurs**
Vendredi 25 septembre 2026 - 10h - visioconférence
- **Indemnisation et valorisation du bénévolat**
Vendredi 2 octobre 2026 - 10h - visioconférence
- **La politique de la ville et les arts visuels**
Jeudi 12 novembre 2026 - Pôle arts visuels Grand Est: